

Monsieur,

Madame la députée Stéphanie Rist a pris connaissance avec attention de votre mail ci-dessous, et de l'argumentation que vous soutenez en faveur du 110km/h.

Ce débat avait effectivement été reporté en juin 2020 par le Président de la République, suite aux propositions des membres de la Convention Citoyenne pour le Climat.

L'objectif était alors que les Français, notamment dans les territoires ruraux, puissent s'approprier une telle mesure, car un dispositif non compris est, de fait, inefficace.

Dans le contexte de crise énergétique actuel que vous évoquez, si ce sujet devait être rediscuté, Madame la députée tiendrait bien entendu compte de votre contribution.

Bien cordialement,

-----

Maité Sève

Collaboratrice de Stéphanie Rist